



service public d'eau potable

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

BUDGET PRIMITIF 2018

Note sur les informations financières essentielles

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 dite loi NOTRe instaure le principe qu'une « présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Acteur majeur de l'eau potable dans le Département, **Eau du Morbihan** poursuit l'objectif d'assurer la qualité et la continuité du service, au juste prix, pour ses collectivités membres et pour les abonnés, sans perdre de vue l'évolution des besoins exprimés ni les contraintes rencontrées. Pour ce faire, **Eau du Morbihan** s'engage à :

- Une amélioration constante du service rendu aux usagers,
- L'optimisation des infrastructures de Production, Transport et Distribution d'eau potable,
- Une évolution régulière mais mesurée des tarifs,
- La poursuite des partenariats en matière de lutte contre les pollutions diffuses, de promotion des économies d'eau et de préservation de la ressource.

Des enjeux majeurs, illustrés par une équation budgétaire complexe entre qualité du service public, politique tarifaire et plan pluriannuel d'investissement (PPI), conduisent **Eau du Morbihan** :

- À une nécessaire maîtrise de ses dépenses d'exploitation afin de permettre au Syndicat de dégager les capacités d'investissement nécessaires,
- À la poursuite de ses investissements, sur la base d'une capacité d'investissement confortée en Production et Transport comme en Distribution mais toujours plus contrainte par la réduction des subventions d'équipement perçues,
- À recourir à l'emprunt comme source principale de financement des investissements, en tenant compte de son encours sur les charges financières et dans la limite des indicateurs financiers de solvabilité.

Les différentes phases d'un exercice budgétaire sont les suivantes :

LE DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (DOB) 2018

Etape incontournable du cycle budgétaire, le DOB repose sur la présentation d'un rapport, destiné à éclairer les élus locaux, dans les décisions budgétaires qu'ils vont devoir prendre pour l'année à venir.

Le DOB 2018 s'est tenu en Comité Syndical le 2 février 2018.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Compte Administratif présenté chaque année par le Président retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'exercice qui s'achève. Les résultats financiers 2017 sont réintégrés dans le budget 2018.

Le Compte administratif a été approuvé en Comité Syndical le 30 mars 2018.

LE BUDGET PRIMITIF 2018

Le Budget Primitif est un acte de prévision et d'autorisation de dépenses et de recettes pour l'exercice en cours.

Il doit être présenté en équilibre dans chacune des 2 sections (exploitation et investissement).

Le Budget Primitif a été également adopté en Comité Syndical le 30 mars 2018.

L'organisation budgétaire de **Eau du Morbihan** repose sur :

- Un Budget Principal-Production,
- un Budget annexe Transport-Négoce, } **compétences obligatoires**
- un Budget annexe Distribution. → **compétence optionnelle**

Compte administratif 2017

BUDGET PRINCIPAL-PRODUCTION

COMPTE ADMINISTRATIF 2017			
BUDGET PRINCIPAL-PRODUCTION			
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
EXPLOITATION	20 521 232	26 023 014	+ 5 501 782
INVESTISSEMENT	12 611 826	14 520 396	+ 1 908 570

- Le Budget Principal-Production enregistre l'ensemble des charges générales et administratives de **Eau du Morbihan** (fonctionnement des services, personnel, partenariats). Ces charges sont répercutées sur les Budgets Transport-Négoce et Distribution selon une clé de répartition définie par le Comité Syndical.
- Le Budget Principal-Production retrace également les dépenses d'exploitation liées à l'activité de production d'eau potable (rémunération des exploitants en marché de prestations de services, redevance de prélèvement agence de l'eau Loire Bretagne, entretien des périmètres de protection et barrages) et les programmes d'investissement approuvés par l'Assemblée Délibérante.

Principaux programmes d'investissement conduits en 2017 :



Modernisation de l'Usine de Barregant (Le Fauët)

Cette station alimente 5 400 abonnés et à une capacité de production d'eau de 100m³/h et 2 000 m³/j. Construite en 1967 et dotée d'une filière de traitement devenue obsolète, cette infrastructure est en cours de rénovation et de modernisation.

Coût de l'opération : 2 200 000 €

Amélioration de la filière de traitement de Tourlaouen (Plouray)

Afin d'optimiser la gestion de la ressource et de sécuriser l'alimentation en eau potable sur le secteur Nord-Ouest du Département, Eau du Morbihan a effectué des travaux de modernisation de l'usine (mise en service en août 2017).

Coût de l'opération : 900 000 €



Construction de la nouvelle station de production d'eau potable de Bot Coët (Ploerdut)

L'opération consiste en la construction d'une nouvelle Unité de Production en remplacement de l'actuelle usine de Plaisance, en la mise en exploitation de nouvelles ressources d'eaux souterraines et en la pose de conduites attenantes (opération en cours)

Coût de l'opération : 2 600 000 €

BUDGET TRANSPORT-NEGOCE

COMPTE ADMINISTRATIF 2017			
BUDGET TRANSPORT-NEGOCE			
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
EXPLOITATION	23 173 835	26 817 541	+ 3 643 706
INVESTISSEMENT	5 898 830	11 153 176	+ 5 254 346

Le Budget Transport-Négoce retrace l'ensemble des écritures relatives à la mission de fourniture « d'eau en gros » exercée par le Syndicat, à destination des réseaux de Distribution. Il intègre les achats d'eau produite par le Budget Principal-Production, les achats d'eau extérieurs (Ville de Vannes, EPTB Vilaine, Lorient Agglomération), ainsi que les charges liées à la gestion, l'entretien, l'extension et le renouvellement des ouvrages d'interconnexion.

A noter que le Budget Transport-Négoce prend en charge l'intégralité des emprunts transférés à Eau du Morbihan au 1^{er} janvier 2012, une quote-part étant appliquée aux Budgets Principal-Production et Distribution.

Ces charges déterminent le Tarif de Fourniture d'Eau en Gros (**TFEG**) nécessaire à l'équilibre du Budget (Cf page 4).

BUDGET DISTRIBUTION

COMPTE ADMINISTRATIF 2017			
BUDGET DISTRIBUTION			
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
EXPLOITATION	15 867 274	18 246 099	+ 2 378 825
INVESTISSEMENT	19 567 408	18 539 463	-1 027 945

Le Syndicat **Eau du Morbihan** constitue également un service de Distribution sur le périmètre où les communes (et leurs groupements) lui ont totalement transféré la compétence « eau », dans le cadre du choix optionnel prévu par ses statuts.

Le Budget Distribution retrace l'exercice de cette compétence, qui intègre en dépenses les achats d'eau au Budget Transport-Négoce, les rémunérations des exploitants en marché de prestations de service et un programme d'investissement annuel dédié au renouvellement et à l'extension du réseau de Distribution et des équipements attenants (réservoirs, surpresseurs, ...).

Les recettes du Budget Distribution proviennent principalement des ventes d'eau aux abonnés du service (uniquement sur le périmètre où **Eau du Morbihan** exerce la compétence Distribution) et les investissements sont financés en grande partie par l'emprunt.



Renouvellement de réseau
(Carentoir)

Rénovation de réservoir
(Barenton à Malestroit)



Dépenses d'équipement réalisées en
2017 :
5 134 000 €

Budget Primitif 2018

L'articulation entre les budgets de **Eau du Morbihan** peut se résumer ainsi :



*Tarif de fourniture d'eau en gros (TFEG) :

Ce tarif intègre les coûts communs de Production, Transport, achats d'eau extérieurs et sécurisation (Budget Principal-Production et Budget Transport-Négoce).

Reconduit par le Comité Syndical à **0.61 € / m³** (inchangé depuis 2014), il s'applique :

- au Budget Distribution ;
- aux collectivités qui ont conservé la compétence Distribution.

Tarifs Distribution

Le prix pratiqué à l'abonné est constitué d'une part forfaitaire (l'abonnement) et d'une part variable (liée à la consommation de l'utilisateur). Les grilles tarifaires sont disponibles sur le site internet de **Eau du Morbihan** à l'adresse suivante : <http://www.eaudumorbihan.fr/> (rubrique « informations pratiques »)

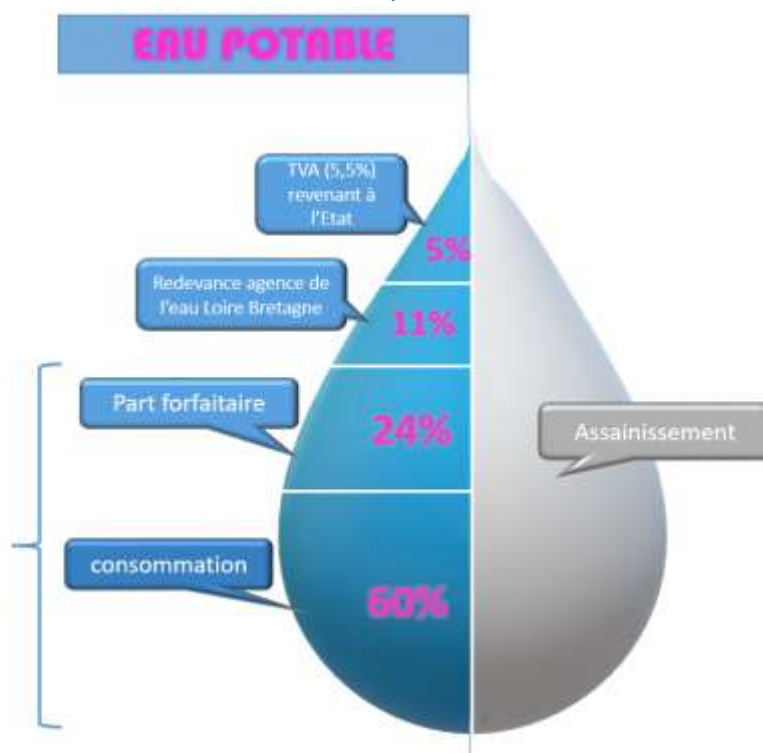
Votre facture d'eau (pour une consommation annuelle de 120 m³)

Exploitation du service d'eau potable

- . Production et Transport
- . Achats d'eau extérieurs
- . Entretien des périmètres de protection de captage (PPC)
- . Distribution

Sécurisation des ressources et du réseau

- . Recherche en eau et protection de la ressource
- . Construction et modernisation d'unités de Production
- . Renouvellement et entretien des réseaux d'interconnexion et de Distribution



BUDGET PRINCIPAL-PRODUCTION

Charges générales : 5.37 M€

- . Rémunération des exploitants dans le cadre de marchés de prestation de services
- . Redevance prélèvement versée à l'agence de l'eau Loire-Bretagne
- . Programmes d'actions des contrats de bassins versants
- . Entretien des périmètres de protection et des ouvrages de Production

Charges de personnel : 1.39 M€

- . Intérêts des emprunts Production (dont remboursement au Budget Transport-Négoce)

Note :

Le budget 2018 intègre en section d'exploitation et d'investissement des écritures de régularisation de flux financiers avec Lorient Agglomération

- . Crédits 2018 inscrits au titre des programmes d'investissement pluriannuels : 8.42 M€
- . Avances forfaitaires sur marchés : 0.4 M€
- . Travaux hors programmation : 0.51 M€

- . Capital des emprunts Production (dont remboursement au Budget Transport-Négoce)

EXPLOITATION

Dépenses	Recettes
Dépenses de gestion 6,9 M€	Recettes de gestion 9,7 M€
Intérêts emprunts 0,6 M€	
Dép. imprévues 0,7 M€	
Régularisations 2,5 M€	Régularisations 0,7 M€
Amortissements 4 M€	Reprise subventions 0,9 M€
Virement section 2,2 M€	Résultats antérieurs 5,5 M€
Total 16,9 M€	Total 16,9 M€

Ventes et prestations de service 9.73 M€

- . Vente d'eau au Budget Transport-Négoce
- . Remboursement de charges par les Budgets Transport-Négoce et Distribution
- . Redevances antennes téléphonie et radio

Report des excédents d'exploitation cumulés sur les exercices antérieurs

INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
Dépenses d'équipement 9,4 M€	Recettes d'équipement 3 M€
Capital emprunts 2,8 M€	Régularisations 2,1 M€
Dép. imprévues 0,1 M€	Amortissements 4 M€
Reprise subventions 0,9 M€	Virement section 2,2 M€
	Résultats antérieurs 1,9 M€
Total 13,3 M€	Total 13,3 M€

- . Subventions d'équipement attribuées par le Département et l'agence de l'eau Loire Bretagne

Report des excédents d'investissement cumulés sur les exercices antérieurs



Projet d'Unité de Production de Tréaray 2 (Sainte-Anne-d'Auray)

Libellé du programme	Coût du programme	Crédits inscrits en 2018
Unité de Production TREAURAY 2 (Ste-Anne-d'Auray)	16,02 M€	3,12 M€
Mise à niveau et adaptation des ouvrages	4,78 M€	1,73 M€
Unité de Production BARREGANT (Le Faouët)	2,20 M€	0,22 M€
Unité de Production TOULTREINQ (Gourin)	3,07 M€	0,13 M€
Unité de Production TOURLAOUEN (Plouray)	0,91 M€	0,03 M€
Unité de Production BOT COET (Ploërdut)	2,60 M€	1,35 M€
Travaux sur les barrages	3,40 M€	0,61 M€
Ressources (Recherche et périmètres)	4,17 M€	1,23 M€
TOTAL		8,42 M€

BUDGET TRANSPORT-NEGOCE

EXPLOITATION

Dépenses	Recettes
Dépenses de gestion 19,9 M€	Recettes de gestion 20,2 M€
Intérêts emprunts 0,9M€	Produits financiers 0,9M€
Dép. imprévues 2 M€	Régularisations 8,9 M€
Régularisations 9,3 M€	Reprise subventions 0,8 M€
Amortissements 1,4 M€	Résultats antérieurs 3,6 M€
Virement section 0,9 M€	
Total 34,4 M€	Total 34,4 M€

Charges générales : 19.55 M€
 . Achats d'eau au Budget Principal-Production
 . Achats d'eau extérieurs
 . Rémunération de l'exploitant pour la gestion du réseau d'interconnexions

Charges de personnel : 0.35 M€
 . Remboursement de charges au Budget Principal-Production

. Intégralité des intérêts des emprunts transférés à Eau du Morbihan au 1^{er} janvier 2012. Une quote-part est remboursée par les Budgets Principal-Production et Distribution.

Ventes et prestations de service : 20.28 M€
 . Ventes d'eau au Budget Distribution
 . Ventes d'eau aux collectivités ayant conservé la compétence Distribution

Note :
 Le budget 2018 intègre en section d'exploitation des écritures de régularisation de flux financiers avec Lorient Agglomération

Report des excédents d'exploitation cumulés sur les exercices antérieurs

INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
Dépenses d'équipement 6,7 M€	Recettes d'équipement 0,2 M€
Capital emprunts 4,7 M€	Remboursements emprunts 4,5 M€
Reprise subventions 0,8 M€	Amortissements 1,4 M€
	Virement section 0,9 M€
	Résultats antérieurs 5,2 M€
Total 12,2 M€	Total 12,2 M€

Principaux programmes 2018
 . Travaux Kerguéro 2 et feeder AQTA (Brech)
 . Liaison Maxent / Fosse-Noire

Provision pour les futurs travaux du feeder Baud-Brech (schéma de sécurisation validé en Comité en 2015)

. Intégralité du capital des emprunts transférés à Eau du Morbihan au 1^{er} janvier 2012. Une quote-part est remboursée par les Budgets Principal-Production et Distribution.

Report des excédents d'investissement cumulés sur les exercices antérieurs



Un Projet de fusion du Budget Principal-Production avec le Budget annexe Transport-Négoce pour 2019

Présenté lors du Débat d'Orientations Budgétaires 2018, la fusion des deux Budgets est à l'étude. Sur le plan strictement budgétaire, cette fusion simplifierait les mouvements financiers inhérents à l'exercice des missions de service public, que sont d'un côté les compétences obligatoires Production et Transport de l'eau potable et de l'autre, la compétence optionnelle Distribution.

BUDGET DISTRIBUTION

EXPLOITATION

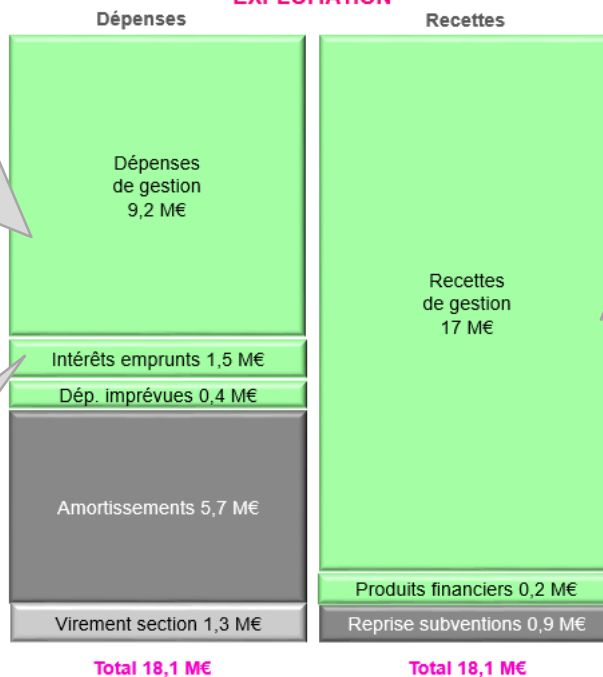
Charges générales : 8.12 M€
 . Achats d'eau au Budget Transport-Négoce
 . Rémunération des exploitants
 . Ouvertures fermetures de compteurs

Charges de personnel : 0.47 M€
 . Remboursement de charges au Budget Principal-Production

Redevance pollution d'origine domestique : 0.5 M€

Admission en non-valeur de créances : 0.12 M€

. Intérêts des emprunts Distribution (dont remboursement au Budget Transport-Négoce)



Ventes et prestations de service : 16.9 M€

. Ventes d'eau aux abonnés
 . Redevance pollution d'origine domestique
 . Ouvertures fermetures de compteurs
 . Redevances antennes téléphonie et radio

INVESTISSEMENT

Travaux : 9.3 M€
 Travaux d'entretien et d'extension du réseau d'eau potable sur les territoires où Eau du Morbihan exerce la compétence distribution.
 . Dernière phase du programme 2017
 . Première phase du programme 2018

. Capital des emprunts Distribution (dont remboursement au Budget Transport-Négoce)

Résultat d'investissement 2017 reporté



. Financement des programmes d'investissement par l'emprunt

Affectation des excédents d'exploitation 2017 en section d'investissement 2018

Eau du Morbihan confirme avec le budget 2018, cette volonté historique du Syndicat d'assurer une politique responsable de sécurisation de la ressource en eau potable sur le Département, de renouvellement et de modernisation du patrimoine, afin de fournir durablement aux usagers du service une eau de qualité au juste prix.